

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

## • 1er Vivier :

–1) Etre au 3<sup>ème</sup> Echelon de la HCL pour les Corps suivants:

–PLP + PEPS + CPE + PSY-EN + CERTIFIES

–2) Etre au 2<sup>ème</sup> Echelon de la HCL pour les AGREGES

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

- Adresse pour se connecter à IPROF via ARENA :
- [http://www.in.ac-guadeloupe.fr/login/ct\\_logon.jsp?CT\\_ORIG\\_URL=http%3A%2F%2Fwww.in.ac-guadeloupe.fr%2Farena%2F&ct\\_orig\\_uri=%2Farena%2F](http://www.in.ac-guadeloupe.fr/login/ct_logon.jsp?CT_ORIG_URL=http%3A%2F%2Fwww.in.ac-guadeloupe.fr%2Farena%2F&ct_orig_uri=%2Farena%2F)

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

I-Prof - Votre assistant Carrière

Votre Courrier

▶ Contactez votre correspondant de gestion, lisez les messages qu'il vous a adressés...

Votre Dossier

▶ Consultez votre dossier administratif, signalez vos changements de situation...

Vos Perspectives

▶ Informez-vous sur vos perspectives de carrière...

Votre CV

▶ Complétez votre curriculum vitae : précisez vos diplômes, vos expériences professionnelles ou personnelles, vos travaux de recherches, vos publications...

Les Services

▶ Utilisez les services applicatifs internet : SIAP pour vos demandes de promotion, SIAM pour vos demandes de mutation, SIAC pour vous inscrire à des concours...

Les Guides

▶ Informez-vous sur les procédures de gestion qui vous concernent...

Cliquez sur LES SERVICES

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

Plusieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière :

- ▶ Utilisez [SIAM](#) pour déposer votre demande de mutation inter-académique et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré).
- ▶ Campagne mouvement spécifique année : 2017/2018.  
Vous pouvez consulter une [note d'information](#).
- ▶ Utilisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne d'avancement :  
- Hors-Classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels et conseillers principaux d'éducation.  
- A la Classe Exceptionnelle des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation, PEGC et CE-EPS.

Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de la campagne d'avancement.

Accéder à la campagne

▶ Utilisez [SIAE](#) pour gérer vos rendez-vous de carrière  
[Consulter le guide et la notice aux rendez-vous de carrière](#)

**Cliquez sur OK**

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

Situation de carrière Affectations Qualifications et compétences Activités Professionnelles **Fonctions et missions** Distinctions honorifiques Imprimer Dossier

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

Cliquez sur l'un des onglets pour accéder à une rubrique de votre dossier

Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier.

La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation.

Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administrative (situation administrative, historique d'Affectation). Afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative.

Ces informations seront consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

**Complétez votre DOSSIER avec les FONCTIONS**



# CLASSE EXCEPTIONNELLE

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

**Générer votre fiche de CANDIDATURE en PDF.**

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

**Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.**

Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier".

La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la [loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978](#), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Génération de votre fiche de candidature

Générer Fiche Candidature

Afficher votre fiche de candidature

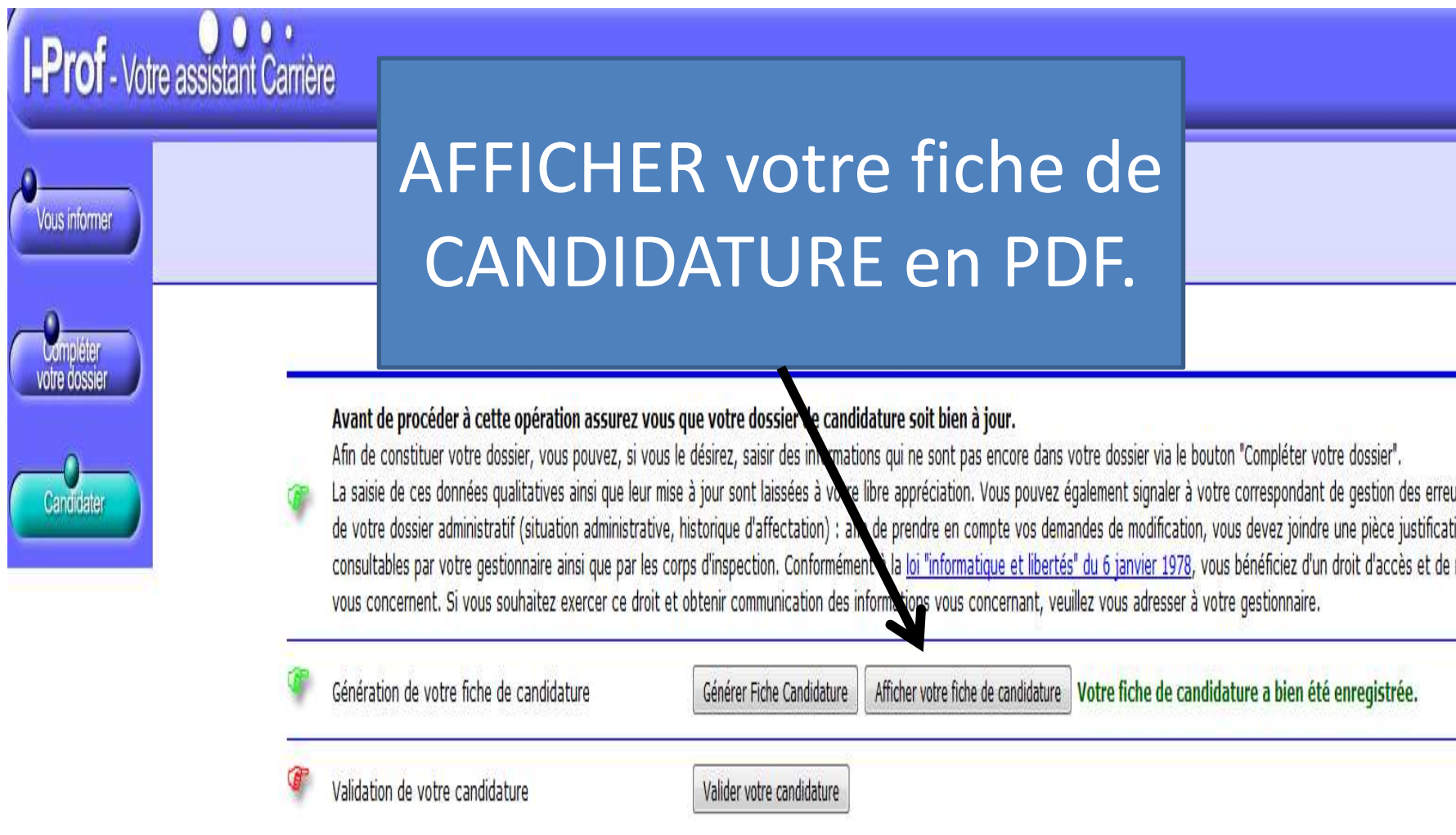
**Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.**

Validation de votre candidature

Valider votre candidature

Document fait par E. Frantz

# CLASSE EXCEPTIONNELLE



**I-Prof - Votre assistant Carrière**

**AFFICHER votre fiche de CANDIDATURE en PDF.**

**Vous informer**

**Compléter votre dossier**

**Candidater**

**Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.**

Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier".

La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la [loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978](#), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

**Génération de votre fiche de candidature**

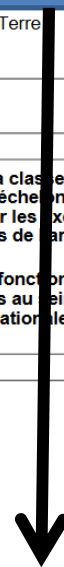
**Votre fiche de candidature a bien été enregistrée.**

**Validation de votre candidature**

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

Professeurs certifiés, professeurs d'éducation physique et sportive, professeurs de lycée professionnel, conseillers principaux d'éducation		Année 2017
<b>Fiche de candidature pour l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle au titre des fonctions exercées</b>		
Corps et Grade	prof	
Echelon au 1er septembre pour l'exercice 2017 et au 31 août pour les exercices suivants	05	
Nom d'usage		
Nom de famille		
Prénom	t	
Date de naissance		
Etablissement d'exercice principal au 1er septembre 2017	Lycée général et technologique Gerville Réache Basse-Terre	
Académie d'affectation ou organisme de détachement	GUADELOUPE	
<b>RECEVABILITE :</b> Les agents candidats à l'inscription au tableau d'avancement à la classe exceptionnelle de leur corps au titre des fonctions exercées doivent être classés au moins au 3e échelon de la hors-classe de leur corps au 1er septembre pour l'exercice 2017 et au 31 août pour les exercices suivants et justifier de huit années de fonctions accomplies conformément aux dispositions de l'arrêté du 10 mai 2017.		
Si vous remplissez ces conditions de recevabilité, portez ci-dessous le détail des fonctions accomplies dans des conditions d'exercice difficiles ou des fonctions particulières accomplies au sein d'un corps enseignant, d'éducation ou de psychologue relevant du ministère de l'éducation nationale, justifiant la recevabilité de la candidature :		

Document GENERE suite à l'affichage de la FICHE.





# CLASSE EXCEPTIONNELLE

professeur certifié	De 01/09/2016 au 31/08/2017		Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérieur
professeur certifié	De 01/09/2017 au 31/08/2018		Affectation dans un établissement d'enseignement supérieur (SUPR, ESPE, IUFM) ou en classe préparatoire aux grandes écoles ou en section de technicien supérieur
Je certifie avoir pris connaissance de la note de service annuelle relative à l'accès à la classe exceptionnelle et fournirai en tant que de besoin les pièces justificatives attestant de l'exactitude des renseignements ci-dessus.			
Je valide ma candidature <input type="checkbox"/>			
Date: 14 décembre 2017			
Prénom et nom du candidat :			

**Vous devez IMPRIMER ce document et Certifié exact en validant votre Candidature en cochant la case.**

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

SIAP/Iprof : Système d'Information et d'Aide pour les Promotions

Bienvenue sur SIAP/Iprof !

Vous êtes connecté sur SIAP/Iprof (Système d'Information et d'Aide pour les Promotions), site Internet sécurisé destiné à la campagne d'avancement :

- A la *Hors-Classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation, PEGC et CE-EPS.*
- A la *Classe Exceptionnelle des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels, conseillers principaux d'éducation, PEGC et CE-EPS.*

SIAP/Iprof met à votre disposition les informations utiles pour compléter les dossiers pour les avancements de grade.

**Cliquez sur CANDIDATER**

Code page : Services\_SiapEpp.

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

**I-Prof - Votre assistant Carrière**

Vous informer

Compléter votre dossier

Candidater

## Candidature Validée.

SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions

ACTE DE CANDIDATURE

Candidature réalisée

**Avant de procéder à cette opération assurez-vous que votre dossier de candidature soit bien à jour.**

Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compléter votre dossier".

La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : afin de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations sont consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la [loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978](#), vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification au regard de vos données personnelles. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire.

Génération de votre fiche de candidature

Validation de votre candidature

**Votre demande de candidature a bien été enregistrée.**  
**A la date de fermeture de dépôt des candidatures vous recevrez un accusé de réception de votre demande.**

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

- Ce document sera envoyé avec les pièces justificatives uniquement par email :
- [dpes1promo2019@ac-guadeloupe.fr](mailto:dpes1promo2019@ac-guadeloupe.fr)
- Corps Concernés:
- **AGREGES + CERTIFIES**

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

- Ce document sera envoyé avec les pièces justificatives uniquement par email :
- [dpes2promo2019@ac-guadeloupe.fr](mailto:dpes2promo2019@ac-guadeloupe.fr)
- Corps Concernés:
- **PLP + PEPS + CPE + PSY-EN**



# CLASSE EXCEPTIONNELLE

- ATTENTION :
- Un message vous est envoyé suite à votre inscription :
- « Votre candidature a été enregistrée et elle doit être validée »
- La validation se fait par la DPES et non par l'agent.

# CLASSE EXCEPTIONNELLE

## • VIVIER 2.

- Pas de candidature de la part de l'agent
- -compter au mois 3 ans dans le 4<sup>ème</sup> éch. de la hors classe pour les AGREGES
- - être au 6<sup>ème</sup> éch. de la hors classe pour les CERTIFIES+PLP+PEPS+CPE  
+PSY-EN

# Document réalisé par la Gestion Collective.